



## Les questions relatives à la nationalité

Par **anoiar**, le **29/11/2016** à **06:09**

Bonjour je vous remercie pour la qualité de ce travail  
D'abord, je tiens à vous informer que ma mère elle détient la citoyenneté française  
Certificat de naissance  
Là où ils increase à Oujda, Maroc  
Maintenant, vit en Algérie  
Je veux juste prouver sa citoyenneté française à titre officiel  
De plus que le père de ma mère était un soldat dans l'armée française  
Je veux un plan d'action  
Afin de prouver  
Nationalité française pour la mère et merci  
**xxxxxxxxxxxx**

Par **amajuris**, le **29/11/2016** à **09:15**

bonjour,  
votre mère était peut être française à sa naissance, mais elle a pu la perdre depuis, sans  
oublier l'application, éventuelle de l'article 30-3 du code civil, sur l'absence de possession  
d'état de français.  
pour savoir si votre mère est encore française, elle doit demander un certificat de nationalité  
française.  
voir ce lien:  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1051>  
salutations